

2025-120



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 novembre 2025 – Délibération n°120

Objet : GRATUITE DES SALLES COMMUNALES

**Convocation envoyée,
affichée le : 13/11/2025**

Nombre de membres :

En exercice : 28

Présents : 18

Pouvoirs : 5

Votants : 23

Absents : 5

Résultats :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le : 21/11/2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS

Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme – FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond – MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé – ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc.

Absents : BORIE Nina - BOURREL Thierry (pouvoir à JARROUSSE Caroline) - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à ROZIERE Régine) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle – MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) - MURET Yvain – RAGOT Annie – TAJAN Isabelle (pouvoir à BURGUIERE Philippe).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire, expose qu'au mois de juin 2025 a été revu le règlement et la convention de prêt de salles communales définissant un tarif pour les administrés et pour les associations. Pour compléter le cadre formalisé dans cette délibération, il est proposé d'y intégrer la gratuité dans les cas suivants :

- Prêt de salles communales aux membres de listes et partis politiques candidats à des élections ;
- Prêt de salle communale dans le cadre de l'organisation d'obsèques.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>fm</i>	<i>FC</i>
-----------	-----------

2025-120

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-078 relative au règlement et à la convention de prêt de salles communales ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'ACCORDER la gratuité des salles communales dans le cadre ci-dessous :

- Prêt de salles communales aux membres de listes et partis politiques candidats à des élections ;
- Prêt de salle communale dans le cadre de l'organisation d'obsèques.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond GROS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Françoise Capus".